

## **Pôles locaux d'accueil** Région Limousin

### **Données de cadrage :**

747 communes / 711 000 habitants / 16 942 km<sup>2</sup>  
Densité : 42 habitants au km<sup>2</sup>

### **Expérience :**

- Contexte et enjeux pour le territoire. la structure :

Dans un contexte marqué par un déclin démographique persistant – avec tous les corollaires que l'on peut imaginer -, l'arrivée de nouveaux habitants constitue un enjeu majeur pour l'aménagement et le développement du Limousin.

La politique développée directement à l'échelle régionale (actions de promotion, prospection ...) ne peut néanmoins se suffire et doit s'appuyer, pour fonctionner, sur des territoires infra-régionaux structurés et mobilisés autour de la problématique de l'accueil.

Or, cette mobilisation est fréquemment entravée par le manque de moyens humains spécifiquement dédiés à l'accueil.

Le dispositif des pôles locaux d'accueil est conçu pour surmonter ces difficultés.

- Objectifs :

*Objectif général :*

- construire le maillon local d'une chaîne d'accueil qui met en jeu plusieurs échelles en donnant aux territoires les moyens, en particulier humains, de construire une politique et un programme d'actions favorisant l'accueil,
- favoriser, ce faisant, la structuration des territoires intercommunaux.

*Objectifs de travail :*

- collecter, structurer et rendre lisible l'information relative à l'offre d'accueil sur le territoire (offre économique, résidentielle, de services, conditions de vie sur le territoire ...)
- répondre concrètement aux demandes d'installation = assurer une fonction d'écoute, de repérage des besoins et de calage des modalités de mise en œuvre de la réponse aux besoins,
- suivre le parcours d'installation = fonction de fil rouge,
- promouvoir l'offre d'accueil du territoire.

- Publics visés :

Dispositif destiné aux territoires de projet : prioritairement les pays et, dans une moindre mesure les intercommunalités de proximité. Les bénéficiaires finaux de ce dispositif sont bien entendu les candidats à l'installation extérieurs au territoire, la population locale ne devant par ailleurs pas en être exclue.

### **Les partenaires associés à cette expérience**

La mise en œuvre du dispositif « pôle local d'accueil » et plus largement les problématiques d'accueil nécessitent l'implication de tous les niveaux de collectivités.

Cela dit, la mise en œuvre des pôles locaux d'accueil repose plus particulièrement sur la mobilisation concertée de la Région Limousin et des pays (ou, dans une moindre mesure, des intercommunalités).

Par ailleurs, les pôles locaux ne peuvent se bâtir qu'à partir d'un travail partenarial articulant le niveau « pays » avec des acteurs en mesure :

- de répondre au projet « de vie » du candidat (associations, intercommunalités ...), - de traiter les aspects professionnels de l'installation (chambres consulaires,...).

### **Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération**

*Outils* : des moyens humains d'animation + un programme d'actions.

*Financement* : pas d'enveloppe financière prédéfinie, c'est au porteur du projet de caler son budget. En moyenne, il se monte à 60 / 70 000 €.

Financement via les crédits du Contrat de Plan Etat / Région et les crédits européens FEDER ou FSE (objectif 2).

### **Les problèmes rencontrés et solutions trouvées**

*Problèmes* :

- la difficulté à mobiliser réellement le tissu local, au-delà des « grands décideurs » et des techniciens de développement. Un problème d'ancrage de la démarche, en somme. - la difficulté à situer – et faire accepter – un nouveau métier, de nouveaux modes de travail dans un jeu d'acteurs assez encombrés : travail d'écoute et de décryptage des besoins des candidats à l'installation, activation des partenaires détenant les éléments de réponse aux besoins des candidats.

- La difficulté à définir l'offre, en particulier économique du territoire au-delà du simple enjeu de la reprise d'entreprises.

*Solutions* :

Pas de solution toutes faites. Pour lever ces difficultés, il s'agit essentiellement, dès l'amorce de la réflexion, d'associer le plus largement possible tous les acteurs potentiellement concernés.

### **Les éléments pilote de la démarche (partenariat, démarche ...)**

Démarche partenariale qui met en lien et articule directement les interventions d'une collectivité régionale avec des acteurs locaux (réseau d'acteurs intégré).

Amélioration des dispositifs d'appui à la création de projet par la définition et la mise en œuvre de nouvelles fonctions situées en amont de l'intervention des acteurs traditionnels de la création de projet : au travers de la fonction d'écoute / de calage des modalités de mise en œuvre de la réponse aux besoins

### **Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)**

*qualitatifs* : 6 pôles locaux d'accueil existant aujourd'hui en Limousin, dont certains encore en phase de préfiguration + 2 pôles à venir (soit 50 % des pays limousins).

- sur le plan qualitatif, un apport évident en terme de structuration des territoires. La mise en œuvre de dispositifs locaux d'accueil « force » les territoires à améliorer la qualité de leurs interventions : meilleure connaissances de l'offre d'installation, impératif de calage des partenariats de travail avec les acteurs techniques et territoriaux de l'installation ...
- une incitation forte à la territorialisation des interventions d'un certain nombre d'opérateurs (consulaires par exemple).

### **Contact :**

Stéphane GRASSER, responsable du service Accueil de la Région Limousin.